



**PROCES VERBAL DE SYNTHESE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Gisy Les Nobles
du jeudi 20 octobre 2022
sur convocation du 14 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT.

Etaient présents : Mmes et MM. BABOUHOT Patrick, CARQUIN Frédérique, DUMAIRE Chantal, FINELLI Alexandre, FERRIERE Stéphanie, FLEURY Aliète, MENEREAU Jacky, NICOLAU Sylvie, RAVANEL Marie-Paule, VIARD Benjamin.

Absent(s) ayant donné pouvoir : STENUIT Bernard à FINELLI Alexandre
MOROUS Christian à FERRIERE Stéphanie
POUTHÉ Christophe à BABOUHOT Patrick

Absent(s) excusé(s) : SALMON Bryan

A été nommée secrétaire de séance : VIARD Benjamin

Procès-Verbal de la séance du 28 septembre 2022 adopté à l'unanimité

I- DELIBERATIONS

- Délibération n°1 – Demande de subvention ambition et plan de financement 19 Grande rue,
Adoptée à l'unanimité
- Délibération n°2 – Décision modificative n°1 budget communal,
Adoptée à l'unanimité
- ✓ Délibération n°3 – Décision modificative n°1 budget assainissement,
Adoptée à l'unanimité
- ✓

La séance est close à 22h10

Fait à Gisy les Nobles, le 21 octobre 2022.

Le Maire

Patrick BABOUHOT